



Union Nationale des Auditeurs des organismes Agricoles

## UNAGRI INFOS 66

Juillet Août 2012

### SOMMAIRE

<b>EDITO</b> .....	<b>2</b>
<b>QUELQUES NOUVELLES DES COOPERATIVES AGRICOLES</b> .....	<b>3</b>
Le lait et la transformation .....	3
La viande .....	3
Fruits et légumes .....	4
Céréales .....	4
Divers secteurs .....	5
<b>INFORMATIONS ECONOMIQUES CONJONCTURELLES DANS LE SECTEUR AGRO ALIMENTAIRE</b> .....	<b>6</b>
Dans le secteur des productions animales .....	6
Dans le secteur agricole.....	6
Allégations santé des produits alimentaires .....	6
<b>PROJET DE LOI – TEXTES REGLEMENTAIRES ET LEGISLATIFS</b> .....	<b>8</b>
Loi cadre.....	8
Textes règlementaires et Législatifs .....	8
<b>ETUDES</b> .....	<b>9</b>
Bilan céréalier français de 1993 à 2011 .....	9
La compétitivité des filières agroalimentaires .....	9
Les indicateurs de revenu de l’agriculture en 2011 par région et catégorie d’exploitations..	9

## *EDITO*

Madame, Monsieur

Nous sommes heureux de vous adresser Unagri Infos 66.

Nous vous rappelons également qu'Unagri organise prochainement **2 séminaires** :

- **Initiation** aux particularités juridiques et fiscales des coopératives agricoles les **13 et 14 septembre 2012 et 6 et 7 décembre 2012** à Paris

(Renseignements et inscriptions auprès de Cécile DEVEZE,  
cecile.deveze@unagri.fr)

Vous souhaitant bonne lecture,

Pour le conseil d'administration  
Michel TANGUY

## *QUELQUES NOUVELLES DES COOPERATIVES AGRICOLES...*

### *Le lait et la transformation*

#### **SODIAAL**

Même si Sodiaal se dit satisfait d'avoir atteint ses objectifs budgétaires sur 2011, 3 de ses activités souffrent d'un contexte difficile : Nutribio, Candia et Beuralia. Sodiaal va donc revoir son organisation : augmentation des prix moyens de vente de 5 à 20% partout dans le monde et innovation. Candia fait face à une forte concurrence européenne en matière de lait de consommation (les premiers prix et marque de distributeur étant principalement attaquées par les acteurs européens).

Hormis ces 3 activités, les autres unités stratégiques de Sodiaal ont atteint leurs objectifs. Yoplait est passé au rang de numéro 1 du marché ultrafrais en France, Régilait a dépassé en terme de volume et de résultats ce qui était envisagé.

#### **3A**

Le groupe 3A change de directeur général : Henri-Jacques BUCHET à la tête du groupe depuis 8 ans sera remplacé par Philippe Carré (actuel DG de Boncolac).

### *La viande*

#### **COOPERL**

Après le rachat de DéfiViandes (83 boucheries, CA 500 millions d'euros, 500 salariés en 2011, 6000 tonnes de viande), le groupe coopératif va lancer un deuxième réseau de boucheries en centre ville. L'enseigne portera le nom d'Aurélien et il s'agira de magasins d'environ 200m<sup>2</sup>.

Par ailleurs, Cooperl a racheté une ancienne usine Kerguelen (fermée par Bigard en 2010 suite au rachat de Socopa) pour faire face à la demande d'élaborés de porc dont le marché est en pleine croissance.

Cooperl a terminé l'exercice 2011 avec un résultat net de 8 millions d'euros.

#### **TERRENA**

En chiffres : en 3ans, Terrena a gagné 25% d'activité supplémentaire pour atteindre un CA de 4,365 milliards d'€ en 2011 (13% en 2011). La répartition des activités de Terrena est la suivante : 35,4% Volailles, 39,2% bovins, 19,4% lait, 3,4% meunerie, 2,1% porcs et 0,5% lapins.

La société Loeul et Pirirot et le groupe coopératif Terrena projettent de s'allier dans une entreprise commune. La société Loeul et Pirirot (117 millions d'€ de CA) située dans les Deux Sèvres, transforme et commercialise chaque semaine 240 000 lapins originaires de tout le grand ouest. La filiale spécialisée de Terrena : Multilap, située dans le Maine et Loire commercialise 80 000 lapins élevés par une centaine d'adhérents (4,4 milliards d'€ de CA). La société commune sera détenue à 60% par les familles Loeul et Pirirot, 30% par Terrena et 10% par la société financière Unigrains. Les deux spécialistes visent le marché européen : France, Italie, Espagne et voient des perspectives en Europe du Nord et de l'Est. Les 2 garderont leur indépendance du point de vue industriel, commercial et marketing. Loeul et

Piriot apportera son expertise dans la transformation et la commercialisation et Terrena son implication dans les productions animales.

## *Fruits et légumes*

### **OCEANE**

La coopérative Océane (44) vise 90 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012 après une mauvaise année en 2011. Elle va désormais proposer des gariguettes (suite à l'arrivée d'un nouvel adhérent). Face à la hausse du prix du gaz, la cogénération (production d'électricité à partir du gaz tout en chauffant les serres) est encouragée par la coopérative. Océane exporte 20% de sa production.

### **AGRIAL**

Le groupe coopératif normand Agrial (CA : 2,71 milliards d'euros en 2011, +20%) vient de réaliser sa première opération de croissance externe en dehors de l'Europe. Il a procédé au rachat de la société Manzana (Californie) le 30 mars dernier. Cette entreprise d'actionariat français est spécialisée dans la transformation de pommes et a fortement développé sa gamme de produits bio depuis une dizaine d'années. Agrial a précisé : « l'acquisition de Manzana est un moyen de prendre pied sur l'important marché américain, dans une société qui réalise le même métier de base et avec lequel des synergies commerciales devraient être trouvées à court terme, pour le développement des ventes des gammes françaises ».

La place de leader d'Agrial sur le marché français des cidres et jus de pommes explique aussi cette croissance externe hors des frontières européennes.

### **SAVEOL**

La coopérative Savéol, premier opérateur français en tomates (150 producteurs adhérents), a connu une année 2011 difficile avec un CA en baisse à 142 M€ malgré un tonnage en hausse de 8%. Le marché a été stoppé par la crise de l'E. Coli. Savéol compte investir un peu plus de 3M€ dans la construction d'un site de production d'insectes pollinisateurs et de prédateurs de nuisibles des serres. Savéol ne fera pas de campagne de communication cette année mais se consacrera au Vendée Globe 2012-2013.

### **SICA SAINT-POL**

La Sica Saint-Paul, première organisation de producteurs de légumes de plein champ de France, a elle aussi connu une année 2011 difficile. Son CA a baissé de près de 3% à 212 M€ (40% à l'exportation). En raison de la crise économique et des conséquences de la bactérie E. Coli.

## *Céréales*

### **MAISADOUR**

Maïsadour vient de s'associer à l'agence eau Adour-Garonne pour mettre en œuvre des programmes de meilleure gestion de l'eau auprès de ses coopérateurs adhérents, afin de répondre aux enjeux de la politique de développement durable du groupe. Ce partenariat devrait également favoriser le développement de cultures peu consommatrices d'intrants comme le chanvre, l'agriculture bio ou les cultures fourragères.

Focus sur Maïsadour : le groupe a doublé son CA en 5 ans soit 1,3 milliards d'euros en 2011, et compte 8000 agriculteurs, 160 sites industriels et 4500 salariés ; il multiplie les investissements industriels dans la « gastronomie du sud-ouest » (volailles, foie gras, jambons, traiteur) et projette de déployer des magasins (Comtesse du Barry, Gamm Vert ). Dernières acquisitions : Fermiers Landais (marque st Sever), Salaisons pyrénéennes pour Delpeyrat, Comtesse du Barry, Fermiers de Périgord.

### *Divers secteurs*

- Aquaculture - filière Panga : la filiale aquaculture **d'In Vivo NSA : Ocialis** est parvenue à substituer les matières premières d'origine marine dans ses formules. Cette filière panga déjà reconnue « aquaculture responsable » depuis 2010 propose désormais un poisson nourri 100% minéral et végétal.
- **Biocoop** investit dans une filiale de produits laitiers ultrafrais, via son fonds Défi Bio. Cet investissement serait réalisé au sein de Biogam atelier de transformation de produits ultra frais de l'est de la France. Des investissements ont pour cela été réalisés dans la logistique, dans le système informatique et dans la société de transport Biocoop. Ce réseau coopératif de magasins bio a enregistré 10% de croissance en 2011 (alors que le marché français des produits de grande consommation n'a progressé que de 3% environ) pour atteindre un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros. Ses dirigeants ambitionnent donc d'augmenter le nombre de points de vente rattachés à leur enseigne de 325 actuellement à 500 en quelques années. Cette organisation militante compte comme sociétaires et associés des magasins indépendants, des groupements bio, des salariés ou encore des consommateurs. Elle a cependant été touchée par la crise de 2008, d'autant plus que les produits bio sont souvent plus chers que leurs équivalents non bio (croissance des ventes de Biocoop : 30% en 2008, 14,7% en 2009 et 2,1% en 2010). Les magasins Biocoop ne dégagent que 1,2% de rentabilité nette et la coopérative centrale 0,57%. Par ailleurs Biocoop s'intéresse de près à la restauration collective qu'il développe progressivement depuis 4 ans (sa filiale dédiée réalise 3 millions d'€ de CA auprès de 1000 clients).
- La commission nationale de la certification environnementale (CNCE) a donné le 14 juin un avis favorable à **Scara (10)** pour sa production de céréales et à **Terrena-** Les Fermiers d'Anenis pour sa production de volailles fermières, pour la reconnaissance au niveau 2 de leur certification NF V 01-007 (Agri Confiance). Ces deux premières reconnaissances prouvent la mise en œuvre concrète du dispositif de certifications environnementale des exploitations par les coopératives agricoles au travers de leur démarche collective Agri Confiance.

## **INFORMATIONS ECONOMIQUES CONJONCTURELLES DANS LE SECTEUR AGRO ALIMENTAIRE**

### **Dans le secteur des productions animales**

#### ➤ Grippe aviaire

Chine : Au Nord-Ouest du pays (région du Xinjiang) les autorités ont abattu plus de 150 000 poulets suite à une épidémie de grippe aviaire. Cette épidémie de grippe de souche virale H5N1 a provoqué la mort de 1600 poulets.

#### ➤ Les mutations du marché ovin

En Grande Bretagne, la production est bien orientée (+5% en 2011), avec des niveaux de prix élevés depuis 3 ans. On note par ailleurs la baisse des importations (Nouvelle Zélande) et un ralentissement du marché domestique : la consommation de viande ovine a décroché de 13% il y a 2 ans. L'export s'en trouve stimulé.

En revanche le marché asiatique devient demandeur de viande ovine : sur les 10 dernières années, l'Asie a contribué à 66% de la croissance de la consommation mondiale de viande ovine (50% pour la Chine). La Nouvelle Zélande tente donc de s'imposer sur ce nouveau marché (augmentation de 5% de ses exportations vers l'Asie en 2011 par rapport à 2010).

Sur le marché français le cours des ovins se situe sur une tendance ferme, mais très dépendant des aléas climatiques. Alors que le marché affiche depuis plusieurs années un déficit chronique de l'offre par rapport à la demande, la situation s'est ponctuellement inversée depuis juin 2012 (disponibilités larges et météo peu propice aux grillades). Les professionnels misent sur le retour du beau temps et les opérations de promotion. De plus les disponibilités devraient se restreindre cet été et les prix remonter avant la fête de l'Aïd el kebir (fin octobre).

### **Dans le secteur agricole**

La FAO et l'OCDE ont publié un rapport commun (« perspectives agricole 212-2021 », 11 juillet 2012) dans lequel elles déclarent que la production agricole devra augmenter de 60% sur les 40 prochaines années pour répondre à la demande croissante de produits alimentaires. Cela signifie : 1 milliard de tonnes de céréales et 200 millions de tonnes de viandes en plus par an à l'horizon 2050 par rapport au niveau 2005-2007. Toujours selon ces 2 organisations, cette croissance passera principalement par des gains de productivité plutôt que par des gains de surface. Ceci ne tient cependant pas compte de la croissance du secteur des biocarburants : les experts estiment que la production mondiale de bioéthanol et biodiesel va presque doubler d'ici à 2021.

### **Allégations santé des produits alimentaires**

La Commission européenne a adopté une liste de 222 allégations de santé qui sont désormais autorisées sur les étiquettes, les emballages et les publicités pour les produits alimentaires, avec l'espoir de mettre fin aux affirmations trompeuses. "Renforce les défenses naturelles de l'organisme", "favorise le transit intestinal", "sans sucres ajoutés", "le calcium contribue à

améliorer la densité osseuse"... ces promesses nutritionnelles et de santé sont devenues des arguments de vente des industriels de l'agro-alimentaire. A la demande notamment d'associations de consommateurs, l'UE les répertorie désormais au registre communautaire "sur la base d'avis scientifiques solides", a indiqué la Commission. La liste comprend 222 allégations qui seront autorisées dans les 27 pays de l'UE, les producteurs disposant d'une période de six mois pour adapter les étiquetages et les publicités. "A partir du début du mois de décembre 2012, toutes les allégations qui ne sont pas autorisées ou à l'examen seront interdites", a précisé la Commission. Le processus, très complexe à mener, a été lancé en 2008 avec une liste de 44 000 allégations de santé, que la Commission a réduit à 4 600. Sur celles-ci, 222 ont donc reçu le feu vert, tandis que plus de 1 600 n'étaient pas autorisées et que l'examen se poursuit sur 2 200 autres.

La liste des allégations autorisées pourra être consultée en ligne et permettra aux consommateurs de faire leur choix en connaissance de cause. Une liste est actuellement disponible : <http://ec.europa.eu/nuhclaims/>

## **Loi cadre**

Dans sa déclaration de politique générale, Jean-Marc Ayrault a annoncé « une loi cadre pour stimuler le développement d'une agriculture diversifiée, durable et performante ». Ce texte baptisé « loi d'avenir sur l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt » sera élaboré à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2013. Elle devrait comprendre une mesure sur la contractualisation qui pourrait concerner d'autres secteurs que le lait.

## **Textes réglementaires et Législatifs**

### ***Le « sans OGM » est devenu légal***

Depuis le 1er juillet 2012, l'étiquetage « sans OGM » sur les produits alimentaires, jusqu'alors interdit, est légal.

Le décret (**Décret n° 2012-128 du 30 janvier 2012 relatif à l'étiquetage des denrées alimentaires issues de filières qualifiées « sans organismes génétiquement modifiés »**) définit quatre mentions possibles :

- « Sans OGM » pour les produits d'origine végétale,
- « nourri sans OGM (< 0,1%) » ou « nourri sans OGM (< 0,9%) » pour ceux d'origine animale (viande, poisson, lait...),
- et « sans OGM dans un rayon de 3 km » pour ceux d'origine apicole, comme le miel.

Carrefour avait anticipé, avec un sigle identifiant déjà 300 produits alimentaires sans OGM. 96% des clients sont favorables à un tel étiquetage. Les industriels, eux, se disent inquiets « sur les coûts induits, qui risquent de faire grimper les prix, et les allégations négatives qui dénigrent les produits entre eux nuisent à l'image du secteur », déplore l'Ania.

Lien :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025241412&fastPos=1&fastReqId=1519470771&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>



## *ETUDES*

### *Bilan céréalier français de 1993 à 2011 : les exportations, un débouché majeur pour les céréales*

Depuis de nombreuses années, la France participe de façon assez stable au marché international des céréales. La fin du gel obligatoire des terres en 2008 a permis de restaurer les exportations de céréales aux niveaux élevés de la fin des années 1990, malgré le récent développement des agrocarburants.

Consulter l'étude : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur286.pdf>

### *La compétitivité des filières agroalimentaires : une notion relative aux déterminants multiples*

Dans un contexte de concurrence accrue et de volatilité croissante des prix agricoles, la compétitivité des filières agroalimentaires françaises fait l'objet de questionnements récurrents.

Consulter l'étude : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/analyse421204.pdf>

### *Les indicateurs de revenu de l'agriculture en 2011 par région et catégorie d'exploitations : Tendances moyennes positives mais fortes disparités régionales*

Avec 32 500 euros par actif en moyenne en 2011, le revenu moyen des exploitations agricoles s'améliore dans la moitié des régions, essentiellement à dominante viticole et élevage laitier. Les grandes cultures et l'élevage bovin allaitant connaissent un repli de leur revenu.

Consulter l'étude : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur285.pdf>